laquelle j'ai droit depuis votre arrêté, a parue du 1er avril 1903.

Veuillez agréer, etc.

Albert CHEVALIER.

Et maintenant, efforçons-nous de la suivre avec la certitude que, dans son droit, M. Chevalier sera soutenu jusqu'au bout par tous ses amis.

Marius VERAIN.

A propos de la conférence de Pressensé

L'émotion causée à Roubaix par l'indigne censure de M. P.-O. Pressensé, grâce à des mesures bien vues, de Pressensé de parler à la conférence qu'avait organisée, dimanche dernier, la Ligue des Droits de l'homme, est loin d'être calmée.

On trouve partie la conduite du P. O. F. soulève les protestations les plus énergiques, les blâmes les plus rigoureux.

Pour faire corps avec cette unanimité réprobatrice qui répudie les agissements des gens du P. O. F. faisant le jeu de la réaction, le Parti ouvrier socialiste roubaisien faisait afficher hier en ville la protestation suivante :

PARTI OUVRIER SOCIALISTE ROUBAISIEN

Aux Travailleurs de Roubaix

PROTESTATION

Le Parti ouvrier socialiste roubaisien, justement indigné des procédés d'obstruction brutale et systématique mis en œuvre par quelques membres du P. O. F. pour étouffer la parole socialiste d'un député qui honore son parti par la sincérité de sa foi, l'ardeur de sa propagande, la hauteur de sa pensée, du citoyen P. de Pressensé, qui représente le prolétariat français avec Vaillant, au bureau socialiste international de Bruxelles,

Proteste contre une telle attitude, indigne d'hommes qui ont pris à tâche de défendre de toutes les libertés et qui semble vouloir se transformer en une secte fermée et exclusiviste,

Adresse à tous les travailleurs conscients, après d'idéal républicain et socialiste, un appel fraternel en les invitant à se grouper autour de lui pour marcher à la conquête du pouvoir par la *Politique des résultats*, c'est-à-dire la conquête des réformes qui faciliteront l'organisation du prolétariat en Parti de classe, pour l'amélioration de son sort dès aujourd'hui, pour son affranchissement et pour la République sociale.

Le Parti Socialiste roubaisien a confiance dans la *sagesse* et dans la *clairvoyance* du prolétariat roubaisien qui saura, *en temps utile*, prendre ses *vrais amis* et ses *réels défenseurs* !

Notre organisation est ouverte à tous ceux qui ont au cœur et à l'esprit le souci de l'idéal à conquérir *l'affranchissement* contre les *privilèges* et les *iniquités sociales*.

Elle restera ferme au *sectarisme aveugle* qui n'admet pas la synthèse de l'*étroitesse du cœur* et de la *Pensée*.

Vive le socialisme international ! Vive la République sociale !

Pour le Comité central du P. O. S. R.

Le secrétaire général.

Henri GARNETTE,
ancien Maire de Roubaix.

⁂

Nous recevons la très curieuse lettre suivante :

Roubaix, le 23 juin 1903.

M. le Rédacteur du journal

l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Je vous prie instamment de vouloir bien rectifier d'erreur commise par notre reporter dans son compte-rendu de la conférence de M. de Pressensé au théâtre couvrent dimanche dernier. Cette erreur consiste en ces mots :

« M. Lepers, sachez-le adjoint au maire de Roubaix n'écrie : c'est monstrueux ! » Pour dire vrai, ce n'est pas n'écrie : n'a pas dit, car je n'ai pu pénétrer dans la salle ni aucun de la scène.

En espérant, etc.

Lucas Achille,
Ancien adjoint au Maire de Roubaix.

Le service des tramways électriques de Roubaix à Lille. —

Le nouveau service des tramways électriques entre Lille et Roubaix, doit commencer ce matin. La distance sera parcourue en 44 30' ; des « battements » ont été établis à la Grand'Place de Roubaix, sont prévus pour les manœuvres.

Les points de croisements seront les suivants : chez Labis, au Lion d'Or, entre la Mairie de Mons et le Trocadéro, entre le Tapis-Autier et le Saint-Chlodion, entre le Petit Wasquehal et la Ville-de-Roubaix, au Pont du Breucq, un peu au delà de la rue de Croix, avant l'octroi de Roubaix, à la Barque d'Or.

Entre midi et 2 h. et entre 6 et 8 h. les croisements des navettes intercalaires se feront : au garage à la rue des Jardins et rue de la Madeleine, à St-Maurice.

Les trains arriveront sur la Grande Place de Roubaix à partir de 7 h. 31 du matin et de dix minutes en dix minutes.

Les premières voitures partiront de Roubaix le soir, à 40 h. 31. 40 h. 51. 41 h. 11. 41 h. 31.

Le premier départ de la Place de Lille aura lieu à 6 h. 30 puis de dix minutes en dix minutes.

Derniers tramways du soir, partant de Lille pour Roubaix : 10 h. 40, 10 h., 10 h. 20, 10 h. 40.

Un service de navettes entre le Pont-du-Lion-d'Or et la place de Lille, sera intercalé entre les tramways de 11 h. 45 et 2 h. 22 et 5 h. 45 à 8 h. 05.

Voici maintenant les points d'arrêts :

Rue du Pont-de-Comines, arrêt fixe ; rue des Jardins, facultatif ; Fournil, facultatif ; rue Desjardins et rue Blanche, fixe ; rue de la Madeleine, facultatif ; rue de la Louvière, fixe ; dépôt de Lannoy-d'Or, arrêt facultatif ; Trocadéro, fixe ; rue de la Sablière et Douane de Mons-en-Barœul, facultatif ; Mairie de Mons-en-Barœul, fixe ; Cimetière de Roubaix, facultatif ; Tressaillon, fixe ; Nouveau Moulin Deimar et St-Sébastien, facultatif ; Petit-Wasquehal, fixe ; Persévérance, facultatif ; La Sarl et Pont-Rouge, facultatif ; Pont de Croix (au deux côtés du pont), deux arrêts obligés ; place de Croix, fixe ; Grand Cerf, facultatif ; rue de Tourcoing, fixe ; avenue des Marronniers, facultatif ; intersection des rues de Nord et de Lille, fixe ; octroi de Roubaix, fixe ; place du Canal, fixe ; rue des Arts et la Barque d'Or, facultatif ; Grande Place de Roubaix, fixe.

Comité républicain radical. — Les membres du Comité radical sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, samedi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez M. Albert Chevalier, café de la Presse, place du Trichon.

L'affaire des Arbres de France. —

Nous disons dans la *Vatie* ; M. Joseph Fort, gérant de la Société des Arbres de France nous écrit que si un mandat d'amener a été décerné contre lui, c'est parce que plusieurs lettres de convocation de M. Dorgy, juge d'instruction, surfaisées à son domicile, on lui disant par parvenues : « Je suis libre, nous dit-il, et je veux démontrer que tous mes actes ont toujours été corrects et inspirés de la plus grande loyauté. »

A l'Hôtel-Dieu. — M. Brice, l'agent d'affaires qui avait tenté de se suicider il y a quelques jours en se tirant un coup de feu de revolver dans la tête, au Parc Barbieux, est mort mercredi soir, à 11 h. 1/2. Des suites de sa blessure.

Rixe. — Procès-verbal a été dressé contre les nommés Sécure Louis, 46 ans, peintre, rue du Buisson, sous-Barry, 5, et Anvers Charles, 19 ans, rue des Longues-Haies, qui se battaient mercredi soir, vers 7 heures, rue du Général-Chanzy.

Accidents du travail. — M. Gustave Lesurgue, 30 ans, calorifugeur chez M. Leconte-Dupire, demeurant à Croix, s'est blessé au pied droit en tombant.

— M. Louis Watteau, 44 ans, ouvrier chez M. L. Ouvrier, demeurant 48, rue de Tourcoing, a eu un doigt pris à la meule.

Attaque nocturne. — Kerngister Alfred, 34 ans, peigneur, demeurant rue Henri-Martin, 25, a été attaqué avant-hier, vers dix heures du soir, par deux inconnus, tandis qu'il passait place du Progrès.

M. Kerngister a été rudé de coups et dévalisé de son portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

Une enquête est ouverte au 4e arrondissement.

Extrait de jugement. — Hier, vers cinq heures et demie de l'après-midi, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, après une demi-heure de poursuite, le nommé Forsant Charles, né à Mouvaux, âgé de 19 ans 1/2, demeurant rue de Tourcoing, cour St-Louis, 13.

Cette arrestation a été faite en vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Lille, en date du 9 mars 1903, condamnant Morand à 3 mois de prison pour vol.

La charrette à chiens a été mise en circulation depuis hier matin, un chien atteint d'hydrophobie ayant été abattu récemment à Roubaix.

Les épaves de la rue. — Une montre en argent a été trouvée rue de l'Epeule, par M. Soisse Henri, demeurant rue des Arts, impasse Morant, 4.

— Un pigeon noir écaillé, portant sur les ailes différentes marques, a été trouvé par M. Louis Jeanneau, demeurant rue Proskin, 114.

WATTRELOS

La culture du lin. — Les cultivateurs dont les noms suivent ont fait à la mairie de Wattrelos la déclaration de semailles de lin pour la prime accordée par la loi du 13 janvier 1892 : Veuve Fauvargue-Collo, 54 ares ; Fauvargue frères et sœurs, 50 ares 90 centiares ; veuve Lefebvre-Jubaru, 32 ares ; Quennet-Dubrulle, 3 hectares, 24 ares 40 centiares ; Alphonse Dupiouy, 41 ares ; Fauvargue-Dulieu, 22 ares ; J.-B. Faivre-Sprlet, 1 hectare 20 ares ; Trentesaux-Herman 1 hectare 24 ares 50 centiares ; Lampe-Lisart, 1 hectare 15 ares 9 centiares ; Alfred Liagre, 75 ares 20 centiares ; Louis Castelain, 67 ares ; J.-B. Lagache, 74 ares ; Desprez-Dubrulle, 74 ares ; J.-B. Liagre, 50 ares ; J.-B. Delmesie, 37 ares 85 centiares ; Grimonprez-Jubaru, 70 ares 30 centiares ; Theygers-Wimlo, 40 ares ; Henri Lepers, 2 hectares 63 ares 60 centiares ; soit une superficie totale de 17 hectares 15 ares 49 centiares.

CROIX

La Grande-Harmonie à Knocke-sur-Mer. — Un Commission a été nommée de prier les nombreux membres honoraires et amis de la Société Grande-Harmonie d'envoyer au plus vite, leur adhésion au voyage de Knocke-sur-Mer, (frontière Hollandaise).

M. F. Vandewalle, secrétaire est chargé des inscriptions.

Deux concerts seront donnés par la Société sur le Kursaal de l'Hôtel Communal, l'un à 3 heures et l'autre à 9 heures du soir, le dimanche 2 août prochain. La municipalité réserve une réception officielle à l'arrivée de la Société.

Knocke-sur-Mer est située près la frontière hollandaise et à très peu de trains les voyageurs pourront rendre visite à l'île de Walcheren par Breeken et Flessingue, c'est-à-dire faire une charmante excursion.

Le Comité.

TOURCOING

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing. — Notre Caisse vient de publier le compte rendu de l'année 1902 dont nous donnons aujourd'hui les principaux chiffres.

Le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1902 était de 5.543 contre 5.343 en 1901, soit une augmentation de 200 livrets.

Le montant des versements effectués pendant l'année 1902 s'est élevé à 1.284.000 francs contre 1.243.000 francs en 1901, soit une augmentation de 41.000 francs.

Le montant des rembours